

Lettre d'information Mairie de Hésingue 2021-01

Mot du Maire

La campagne de vaccination se déroulant actuellement dans toute la France, nous apporte enfin une lueur d'espoir ; même si les derniers chiffres de contamination ne sont pas encore rassurant, notamment à cause du variant anglais. La vigilance de tous doit rester accrue. Grâce à vous tous qui faites preuve de bon sens, grâce au respect des règles sanitaires et grâce à la distanciation sociale, nous pouvons espérer une première amélioration et un premier pas vers la sortie de cette crise, d'ici l'été. Ensemble, nous y arriverons !

Dans cette lettre, vous trouverez les coordonnées de tous les centres de vaccination du Haut-Rhin. Notre service administratif et le service social reste à votre écoute.

Dans ce nouveau bulletin, vous trouverez aussi les dernières informations qui nous semblaient les plus pertinentes : sécurité, vie associative, chantiers, projets, ... Je tiens à souligner les importants travaux du futur giratoire, qui démarreront très prochainement rue de Blotzheim. Ils permettront, enfin, de relier les pistes cyclables de Hésingue avec celles de Blotzheim et de sécuriser le cheminement cycliste. J'attire également votre attention sur les deux demandes d'avis ; la première concernant la concertation publique relative à la limitation des vols de nuit, la seconde concernant le sondage effectué par l'ETB, l'Eurodistrict Trinational de Bâle.

Je vous souhaite une bonne lecture et me réjouis de vous retrouver bientôt en bonne santé !

Nouveaux horaires d'ouverture au public de la mairie à compter du 1^{er} mars 2021

Nos agents font face à une charge administrative croissante.

Afin de leur ménager des plages de travail sans interruption extérieure, nous avons choisi, en concertation avec eux, de modifier les horaires d'accueil du public.

A compter du 1^{er} mars, l'accueil de la mairie sera donc fermé deux demi-journées par semaine. La fermeture à 18h est maintenue.

	matin	après-midi
Lundi	fermé	15h30 à 18h
Mardi	9h à 11h30	15h30 à 18h
Mercredi	9h à 11h30	15h30 à 18h
Jeudi	9h à 11h30	15h30 à 18h
Vendredi	9h à 11h30	fermé



Vaccination contre la Covid-19

La vaccination n'est pas obligatoire et résulte du libre choix de chacun.

Vous avez plus de 75 ans ? Vous pouvez vous faire vacciner.

Vous souffrez d'une maladie à haut risque (insuffisance rénale sévère, transplantation d'organe, cancer, ...) ? Vous pouvez vous faire vacciner sur prescription médicale.

Attention aux arnaques ! La vaccination est uniquement possible dans des centres de vaccination.

Porte à porte, numéro de téléphone surtaxé, vaccination à domicile, contre finance : dites NON.

Plus d'informations à l'adresse suivante :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/grands-dossiers/vaccin-covid-19/>

Ci-dessous quelques centres de proximité :

Forum

1 Place du Forum à SAINT-LOUIS

03 89 11 09 62

[Prendre rendez-vous en ligne](#)



Salle omnisport la Palestre

Rue de Hirtzbach à ALTKIRCH

09 70 81 81 61

[Prendre rendez-vous en ligne](#)



Palais des Sports Mulhouse

Station tram Palais des sports (ligne 2)

16 boulevard Charles Stoessel à MULHOUSE

09 70 81 81 61

[Prendre rendez-vous en ligne](#)



Parc des expositions (Hall 5)

Avenue de la Foire aux Vins à COLMAR

09 70 81 81 61

[Prendre rendez-vous en ligne](#)



Fin de partie pour les masques les moins protecteurs

Le Haut Conseil de la Santé Publique recommande aux français, de ne plus utiliser le masque artisanal qu'on a fabriqué chez soi. Exit aussi les masques industriels en tissu les moins filtrants (dits "de catégorie 2"), trop perméables face au variant anglais de la Covid-19.

Désormais, seuls trois modèles de masques devront être portés dans l'espace public : les masques en tissu de catégorie 1, qui filtrent 90 % des particules, contre 70 % pour la catégorie 2, selon des normes élaborées par l'Afnor (Association Française de Normalisation) - les masques chirurgicaux, qui filtrent au moins 95 % des particules de 3 micromètres - enfin, les FFP2 bloquent 94 % des aérosols, les particules les plus fines (autour de 0,6 micromètre).

Comment bien mettre mon masque ?

Consultez la page internet suivante :

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/affiche_masque_mode_d_emploi.pdf



Sport à l'école et extrascolaire

Depuis le 16 janvier 2021 au matin, et pour une durée de 15 jours minimum, les publics mineurs ne peuvent plus pratiquer leurs activités physiques et sportives qu'en extérieur.

Cela concerne aussi bien les cours d'Éducation Physique et Sportive (EPS) à l'école, au collège et au lycée, que les activités sportives périscolaires comme extrascolaires, c'est-à-dire encadrées par des associations sportives ou autres structures privées.



Service culturel

Nouveau directeur

Au 1^{er} janvier, la commune a repris en régie directe la gestion de la Comète, jusque-là déléguée à l'association L'Envolée.

Wilfried Laporal, successeur de feu la directrice de la Comète, Josette Billault-Lebossé, directeur du service culturel accompagné de l'équipe en place à la Comète, a pour mission de diriger et d'accompagner les actions culturelles pour Hésingue.



https://youtu.be/7_MaNyUWrnE

La Comète solidaire

Une action solidaire, chapeautée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), est en cours et se déroulera tout au long du mois de février, pour soutenir les énormes besoins en denrées non périssables et produits d'hygiène de la banque alimentaire du Haut-Rhin. Myriam Stehlin et Lauriane Fritz de la Comète, initiatrices de l'action, sont soutenues dans ce projet par leur employeur qui a accepté une mise à disposition de ces deux employées auprès de la Banque Alimentaire. Les membres du CCAS et l'Association Main Tendue s'associeront à cette démarche. **Les nombreux bénévoles se relaieront aux magasins Spar et Côté Nature les vendredis de 9h à 13h.** De leur côté, Myriam et Lauriane collecteront des **dons de produits secs et d'hygiène au magasin Carrefour Contact, tous les vendredis de 14h à 18h** et se rendront à la Banque Alimentaire tous les mardis. **D'autres points de collecte ont été mis en place : la pharmacie, l'école, la crèche...**

Un grand merci à tous les participants, commerçants et bénévoles !

Associations et activités

Au vu des restrictions sanitaires actuelles, le secteur associatif connaît une activité fortement réduite. Toutefois certaines activités relevant du domaine culturel restent autorisées pour les mineurs sous réserve de l'application des protocoles sanitaires en vigueur pour chaque discipline. Ainsi les activités musicales, de danse, théâtre, cirque sont encore possibles. D'ailleurs, la Comète accueille actuellement les élèves de l'école de comédie musicale et ceux de l'école de musique JLM.

Notre complexe culturel, sportif et associatif La Comète reste malheureusement sous le coup d'une fermeture administrative pour l'accueil du grand public.

Les événements et activités en présentiel ne sont toujours pas d'actualité, hormis quelques rares cas faisant partie des exceptions citées à l'article 28 du décret du 29 octobre 2020. Par exemple, l'activité d'artistes professionnels, les groupes scolaires et périscolaires (hors activités physiques et sportives) et la formation continue ou professionnelle.

Lien vers l'article [28 du décret du 29 octobre 2020](#)



Plus d'infos pour les associations ici :

<https://www.associations.gouv.fr/la-reprise-des-activites-associatives-janvier-2021.html>



Arrêt du marché hebdomadaire fin 2020

Le marché de Hésingue mis en place en juin 2018 a pris fin en décembre. Avant cette prise de décision, nous n'avons pas manqué de réfléchir quant à des solutions à apporter pour sa continuité. Cela en mettant en place des mesures d'accompagnements, signalisations, gratuité des stands, suivi hebdomadaire, démarchages afin d'attirer de nouveaux exposants ...

Cela n'a pas suffi.... Le constat est qu'à Héringue une large offre de produits et services sont proposés dans les commerces locaux. Peut-être une des raisons majeures pour laquelle ce marché a connu des difficultés pour trouver sa place.

Rachat de la maison Greder, à l'arrière du périscolaire



La maison Greder, avec son accès rue arrière et jouxtant l'espace du périscolaire, a été mise en vente récemment. Le conseil municipal a décidé de l'acquérir. Elle sera libérée courant juillet par les locataires actuels. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre du futur agrandissement du périscolaire et permettra d'imaginer de nouvelles variantes d'aménagement. Coût de l'acquisition : 290.000 €, frais d'agence inclus.

Démolition de la maison Stoffelbach

L'acquisition de la propriété Stoffelbach, qui jouxte la résidence Les Hirondelles, a déjà permis d'aménager des parkings complémentaires derrière la maison Hasso, y compris un parking réservé aux personnes à mobilité réduite. La maison sera démolie courant mars. Cette opération permettra d'aménager plus facilement le parc public devant la résidence et notamment la clôture qui l'entourera. L'aménagement du jardin public, en concertation avec la commission environnement et les agents des espaces verts de notre équipe technique, se fera donc ce printemps avec plantations d'arbres et d'arbustes, tout en y intégrant des espaces de rencontres.

Police municipale

Les appels d'offres pour l'aménagement des locaux de notre Police Municipale sont lancés. Le calendrier des travaux prévoit un emménagement après les vacances d'été.

Un deuxième agent de police vient d'être embauché et devrait nous rejoindre début mai.

Le véhicule de fonction hybride, acquis par la commune, vient d'être personnalisé. Les agents sont désormais équipés d'un vrai outil de travail, reconnaissable entre tous.



Vigilance citoyen et démarchage abusif

Le groupe « Participation Citoyenne » a relayé, ces derniers temps, un certain nombre de signalements de personnes soupçonnées de repérages dans différents quartiers de Héringue.

Soyez prudents ! Ne laissez pas des choses de valeurs dans les cours. Soyez vigilants en ce qui concerne le démarchage à domicile. Dans le doute, merci de contacter la mairie qui transmettra immédiatement à notre police municipale.

Affichage Publicitaire

De nombreuses personnes sont sensibles au respect et à la qualité de leur environnement visuel. Dans certains lieux l'affichage commercial peut être perçu comme une ... "polluision". C'est pourquoi des panneaux d'affichage non autorisés ont été retirés sur notre commune. Si des entreprises sont concernées par ces retraits elles peuvent contacter les services techniques de la mairie afin de récupérer leurs signalisations.

Une solution d'affichage tout à fait visible et autorisée peut se faire aux abords de la CD105, coté stade en concertation avec la commune et l'USH.

Aménagement du giratoire rue de Blotzheim et accès à la Zone Industrielle (ZI), rue de Saverne

Début mars, d'importants travaux seront entrepris sur la RD 201 vers Blotzheim au niveau de la ZI de Hésingue. Un giratoire sera aménagé pour desservir la rue de Saverne et par là, toute la ZI de Hésingue. Après les acquisitions de terrain ayant permis la réalisation d'un pont donnant accès à des parcelles sur lesquelles l'entreprise P&G Outillage a pu s'installer, c'est une nouvelle étape de l'aménagement de tout ce secteur. Car, ce pont réalisé par Saint-Louis-Agglomération (SLA), enjambant le Liesbach dévoyé, desservira également la future déchetterie Ouest de SLA. Pour mémoire, le dévoiement du Liesbach aura permis de sécuriser d'une façon pérenne notre Zone Industrielle contre le risque d'inondation.

Une voie provisoire sera créée à côté de l'emprise de l'aménagement. De cette façon, le chantier génèrera le moins de perturbation possible de la circulation, le giratoire pourra être réalisé plus rapidement et en toute sécurité par les entreprises.

Durée des travaux : début mars à fin juin.

Coût des travaux : 1.000.000 €, avec une participation de la CEA, la Communauté Européenne Alsace de 350.000 €.

Maîtrise d'ouvrage SLA et CEA - travaux réalisés par l'entreprise COLAS.

Par la même occasion, la jonction des pistes cyclables bidirectionnelles venant de Hésingue (cimetière) et celle longeant la ZI avec les bandes cyclables venant de Blotzheim sera réalisée. Des passages sécurisés sont prévus au niveau des traversées de route.

Un arrêt bus sera installé de part et d'autre à hauteur de l'entreprise Muller Climatisation. Les arrêts permettront d'utiliser la ligne 8 de Distribus, qui va de Sierentz jusqu'à Allschwil, en passant par Bartenheim, Blotzheim, Hésingue et Hégenheim. Ils seront équipés d'un abribus éclairé la nuit.

Pistes cyclables, arrêts de bus, ce sont là des réponses concrètes pour tous ceux qui souhaitent utiliser en toute sécurité les modes de déplacements doux, que ce soit pour aller travailler ou pour d'autres raisons.

cf. plan de masse page suivante



LEGENDE VOIRIE EXISTANTE

- Enrobés
- Espaces verts

LEGENDE VOIRIE PROJETEE

- Enrobés chaussée
- Enrobés trottoir
- Béton balayé
- Résine micro pépite
- Galets
- Pavage
- Engazonnement
- Bordure type T3
- Semelle de renforcement des bordures
- Bordure type Kerbdrain
- Bordure quai
- Bordure type IA85
- Bordure type Citytruck
- Bordure type F15
- Bordure type I4
- Pavés simple file
- Plot retro réfléchissant
- 4.5m Mat hauteur de feu 4.00 m à mettre en place
- 5m 7m Position pressentie pour mat double feu hauteur de feu 7.00 / 5.00 m à NE PAS mettre en place
- 7m Position pressentie pour mat hauteur de feu 7.00m à NE PAS mettre en place
- 5m Position pressentie pour mat hauteur de feu 5.00m à NE PAS mettre en place
- Avaloïr avec grille Selecta maxi PMR
- Avaloïr avec grille plate Dedra D400



Vols de nuit de l'Euroairport

En raison de la pandémie, les mouvements aériens ont été réduits de façon drastique depuis bien des mois dans le monde entier. Malgré cela, la procédure de l'étude d'approche équilibrée à l'aéroport de Bâle-Mulhouse a suivi son cours. Le principal objectif vise à interdire les vols après 23h, à l'exception des vols retardés pour des raisons indépendantes de la volonté des transporteurs.

Le conseil d'administration de l'EAP et par la suite de la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) ont émis un avis favorable au projet. Ce dernier a également été adopté avec une large majorité le 3 février 2021 par la CCE, Commission Consultative de l'Environnement de l'Euroairport, réunion présidée par Monsieur le Préfet. Évidemment, à la grande satisfaction des élus représentants nos populations riveraines de l'aéroport.

Une consultation publique suivra prochainement, pour une possible mise en œuvre début 2022.

Les documents en vue de la consultation du public sont publiés sur le site internet de la préfecture sous la rubrique suivante : <https://www.haut-rhin.gouv.fr/Actualites/Consultation-du-public/Projet-d-arrete-ministeriel-portant-restrictions-d-exploitation-de-l-aeroport-de-Bale-Mulhouse>



L'avis publié dans la presse est quant à lui publié sous : <https://www.haut-rhin.gouv.fr/Actualites/Enquetes-publiques/Avis-ouverture-enquete-publique/Projet-d-arrete-ministeriel-portant-restrictions-d-exploitation-de-l-aeroport-de-Bale-Mulhouse>

Parcelle de vigne

La commune a la possibilité de racheter une parcelle de vigne au lieudit Augbrunnen. Le conseil municipal a donné son accord et y voit la possibilité de perpétuer une tradition, qui était bien installée dans nos coteaux voilà à peine une cinquantaine d'années, celle de la culture de la vigne.

En collaboration avec le Cercle d'Histoire et le service culturel, la production d'une cuvée réservée aux Hésinguois n'est pas exclue. Toujours est-il que les scolaires pourront être associés à ce projet, afin de découvrir les étapes nécessaires à la fabrication de jus de raisin et même de vin.

Jardins partagés

Les préparatifs vont bon train, même si pour des plantations il est encore trop tôt.

La réflexion de sécurisation de l'endroit par rapport à la RD 105, avec l'accès au Fronacker et à présent aux jardins partagés souvent utilisé par des enfants a mené à prévoir la pose d'une clôture. Celle-ci longera la RD 105 du site du Fronacker jusqu'au bassin de retenu du Département. Elle est prête à être posée et sa mise en place sera réalisée par nos services techniques.

Bois

La neige, le vent et l'état sanitaires de quelques espèces d'arbres ont provoqués la chute de beaucoup d'arbres en forêts. Les mesures de sécurisation ont rapidement été entreprises par les services techniques de la commune. Ainsi plusieurs lots de bois vont être attribués prochainement.

Intéressé(e) ? Alors, contactez le secrétariat de la mairie aux heures habituelles d'ouverture au public pour vous faire connaître. Attention : l'attributaire doit obligatoirement être un particulier, domicilié à Hésingue.

Enquête de l'E.T.B.

L'ETB (Eurodistrict Trinational de Bâle) souhaiterait mieux connaître les attentes des habitants dans le domaine transfrontalier :

Vous êtes donc invité à remplir ce questionnaire, et/ou de le diffuser autour de vous : Quelques minutes suffisent pour le remplir. Merci d'avance pour votre participation.

<https://www.eurodistrictbasel.eu/fr/questionnaire-strategie.html>



Rappel sur la tenue des chiens en laisse

L'obligation de tenir son chien en laisse n'est en réalité pas qu'une simple recommandation, c'est une obligation indiquée par l'arrêté du 16 mars 1955, toujours en vigueur : "dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin".

La divagation des chiens durant le printemps constitue ainsi une infraction qui peut donner lieu à une verbalisation et une amende allant jusqu'à 750 euros.

Inscription à l'école

Les inscriptions pour une première scolarisation en septembre 2021 des enfants nés en 2018, se dérouleront du 15 au 19 février 2021, en mairie de Hésingue.

Si votre enfant était scolarisé à l'école maternelle, il est inscrit automatiquement à la fin de la grande section à l'école élémentaire de Hésingue.

Accompagner ses enfants face aux écrans

Les parents d'élèves délégués de l'école Roland Igersheim avec le soutien de l'association Main Tendue Ecole Hésingue sont heureux de vous inviter au 2ème Happy Hour des parents de Hésingue.

Visio-conférence Zoom gratuite sur le thème des enfants face aux écrans : mardi 16 février à 20h.

Intervenante : Mme Stéphanie Duhoux, formatrice, psychopraticienne, consultante management et parentalité & membre fondatrice de l'Association Européenne Parentalité Positive PEPA.

L'ère numérique a profondément bouleversé notre quotidien. Et aujourd'hui grâce aux neurosciences, il est possible de mesurer concrètement l'impact des écrans, ce que cela implique dans le développement de l'enfant, de ses apprentissages et ses comportements.

Permettre aussi d'échanger entre parents et enfants pour voir comment accompagner nos enfants face à l'ère numérique en préservant la relation et l'harmonie familiale.

Invitation uniquement sur inscription au <https://forms.gle/3a1U3oUExqGhNsBcA>



18.02.2021/mairie de Hésingue

Pour recevoir cette lettre d'information par email, demandez à vous faire ajouter à la liste de distribution. Nous restons à votre disposition par email : mairie@hesingue.fr - par téléphone : 03 89 89 70 30 ou venez nous voir. Nous respectons les consignes sanitaires de sécurité pour vous accueillir.